

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barings Developed and Emerging Markets High Yield Bond Fund (le « Compartiment »)

un compartiment de Barings Umbrella Fund plc (le « Fonds à compartiments multiples »)

Tranche G USD Inc Monthly - N° ISIN IE0032158457 (la « Catégorie d'Actions »)

Baring International Fund Managers (Ireland) Limited est le gestionnaire du Fonds (le « Gestionnaire »).

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : Générer des revenus courants élevés.

Politique d'investissement : Le Fonds s'efforcera d'atteindre son objectif d'investissement principal en investissant principalement dans un portefeuille de titres de créance d'entreprises à haut rendement à taux fixe ou variable et dans des instruments de dette publique du monde entier. Le Fonds peut investir plus de 20 % de sa Valeur nette d'inventaire dans les marchés émergents.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement d'un instrument dérivé est lié aux mouvements de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du Fonds est l'USD.

Politique de distribution : Les revenus seront déclarés et distribués mensuellement sous forme de dividendes.

Fréquence d'échange : Quotidiens. Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions sur demande chaque jour ouvré (au sens défini dans le Prospectus).

Indice de Référence : ICE BofA Global High Yield Index. Le Fonds est géré activement et n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de Référence. Sa performance peut donc s'écarter de manière substantielle de celle de l'Indice de Référence. Le gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire absolu en matière d'investissements et n'est pas limité par l'Indice de Référence. Le Fonds peut investir de manière significative dans des instruments non repris dans l'Indice de Référence. L'Indice de Référence est utilisé uniquement à des fins de gestion des risques et de comparaison des performances. Le gestionnaire d'investissement peut prendre en considération, par exemple, les expositions aux émetteurs, la durée, les pondérations sectorielles, les pondérations par pays, les notations de crédit et l'erreur de suivi dans chaque cas par rapport à l'Indice de Référence, mais il n'utilise pas l'Indice de Référence comme restriction aux investissements.

Veillez consulter le Prospectus et le Supplément pour des informations plus détaillées.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible ← → Risque plus élevé

Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du Fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est placé dans la catégorie 4 aux fins de ce tableau en raison de la nature de ses investissements
- La valeur des investissements et les revenus qu'ils produisent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi.

Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de

- vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.
- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.
- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Les titres de créance sont exposés au risque que l'émetteur n'honore pas ses obligations de paiement (c'est-à-dire qu'il soit en défaut). Des titres de créance de note faible (à haut rendement) ou non notés équivalents, du type dans lequel le Fonds investira, offrent généralement un rendement supérieur à celui de titres de créance mieux notés, mais ils sont également exposés à des risques de défaut de l'émetteur plus importants.
- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le Fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds (section "Considérations relatives au risque" et dans le Supplément du Fonds.

FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

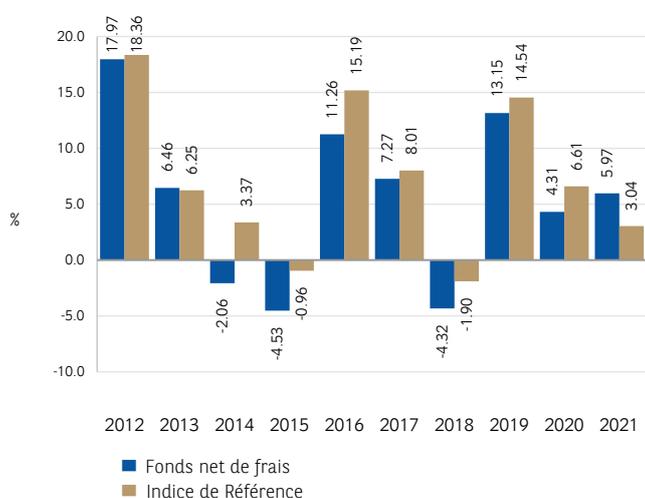
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1,45%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Aucun

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera. Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation des frais et peut varier d'une année sur l'autre.

Le Fonds encourt des frais de transaction de portefeuille qui sont payés avec les actifs du Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux sections pertinentes du Prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le Fonds a été lancé en 2022 suite à l'intégration au Fonds de Barings Developed and Emerging Markets High Yield Bond Fund, un Compartiment de Barings Global Umbrella Fund, qui est un autre OPCVM agréé irlandais (le « Fonds absorbé »). La politique d'investissement, la stratégie et le portefeuille du Fonds absorbé ne diffèrent pas de façon significative de ceux du Fonds. Cette Catégorie d'Actions a également été lancée en 2022.
- Le graphique indique la performance passée de la catégorie correspondante du Fonds absorbé et de l'Indice de référence pour toutes les années civiles complètes disponibles depuis le lancement de la catégorie correspondante du Fonds absorbé.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.
- Avant le 31/07/2016, l'Indice de Référence du Fonds était le Bank of America Merrill Global High Yield BB-B Rated. Les données relatives à l'Indice de Référence jusqu'au 31/07/2016 se réfèrent au Bank of America Merrill Global High Yield BB-B Rated.
- Le Fonds n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de Référence.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Autres informations : Le Fonds est un compartiment de Barings Umbrella Fund plc, une société d'investissement à capital variable avec ségrégation des passifs entre les Compartiments. Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'autres Compartiments de la Société. Veuillez vous référer au Prospectus pour des informations détaillées. Des informations complémentaires relatives aux Fonds (dont le Prospectus et le Supplément en vigueur et les états financiers les plus récents) sont disponibles auprès de State Street Fund Services (Ireland) Limited.

Informations pratiques : Le cours du Fonds est calculé chaque jour de négociation et est disponible en ligne à l'adresse www.barings.com et/ou www.euronext.com/en/markets/dublin. Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange d'actions en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).

Rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération du Gestionnaire applicable au Fonds est disponible à l'adresse www.barings.com. Cette description inclut des informations relatives au comité de rémunération (en cas de création d'un tel comité) et une présentation du mode de calcul des rémunérations. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement une copie de cette politique auprès de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited.

Législation fiscale : Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus et du Supplément du Fonds.